

MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET
DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie



CIMEC 2013

**EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES
MINES AU CAMEROUN**

**RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS
L'EXPLOITATION MINIÈRE
ARTISANALE AU CAMEROUN:
CAS DU CAPAM**

PRESENTE PAR :

**ESSOMBA Jean Marcel
Coordonnateur du CAPAM**

MAI 2013

SOMMAIRE DE LA PRESENTATION

	INTRODUCTION	
I	ATTRIBUTIONS DU CAPAM	
II	LES ACTIVITÉS DU CAPAM SUR LE TERRAIN	
II.1	Implantation territoriale	
II.2	Appui et organisation des artisans miniers	
II.3	Canalisation de la production dans les circuits formels de l'Etat	
II.4	Sécurisation des productions, sites et acteurs miniers	
II.5	Amélioration de l'information géologique et minière	
II.6	Formation et Renforcement des Capacités des Acteurs des Secteurs Mines et Géologie	
III	MISE EN ŒUVRE DE LA RSE PAR LE CAPAM	
III.1	Rentabilité des opérations de canalisation des produits miniers	
III.2	Amélioration des conditions et cadre de vie des populations	
III.3	Protection de l'environnement	
III.4	Gouvernance et de la responsabilité sociale interne	



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES
MINES AU CAMEROUN



I. INTRODUCTION

Le secteur minier au Cameroun est régi par les 03 textes réglementaires ci-après :

- La loi N°001 du 16 avril 2001 portant Code minier ;
- Le décret d'application dudit code N°2002-648/PM du 26 mars 2002 ;
- La loi N°2010/011 du 29 juillet 2010 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi portant Code minier.

L'activité minière artisanale dans ce cadre est caractérisée par :

- l'exclusivité réservée aux nationaux ;
- la facilitation des procédures d'octroi des droits miniers artisanaux (carte individuelle de prospecteur et l'autorisation d'exploitation artisanale);
- la possibilité d'acquisition des titres miniers exclusifs (autorisation d'exploitation artisanale) d'une superficie maximale d'un hectare.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES
MINES AU CAMEROUN



INTRODUCTION(suite)

Dans la poursuite des efforts visant la lutte contre la pauvreté et le développement de l'artisanat minier, l'Etat a créé le CAPAM (Cadre d'appui et de promotion de l'Artisanat minier) par arrêté N°064/PM du 25 juillet 2003.

La responsabilité sociétale définit comme l'intime conciliation entre la rentabilité économique d'une entreprise, les préoccupations sociales, environnementales et de bonne gouvernance, dans le cadre d'une structure comme le CAPAM est un concept de première importance parce que ses activités sont essentiellement centrées autour des préoccupations sociales et environnementales générées par l'exploitation minière artisanale.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES
MINES AU CAMEROUN



I. ATTRIBUTIONS DU CAPAM

Le Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM), bras opérationnel du Ministère en charge des mines a pour rôle la coordination, l'organisation, la facilitation, l'appui, la promotion et le développement de l'artisanat minier.

Ses missions principales:

- identification de tous les sites d'exploitation minière artisanale;
- organisation au niveau de chaque localité minière, des artisans miniers en sociétés coopératives ou en groupes d'initiative commune conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES
MINES AU CAMEROUN



ATTRIBUTIONS DU CAPAM(suite)

- facilitation de l'octroi des autorisations d'exploitation artisanale aux artisans miniers et à leurs regroupements socioprofessionnels ;
- promotion d'une évolution progressive des autorisations d'exploitation artisanale vers les permis de recherche et d'exploitation ;
- facilitation de l'accès des artisans miniers et leurs regroupements socioprofessionnels notamment, au matériel de travail de première nécessité, aux équipements et technologies modernes, à l'assistance technique ;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ATTRIBUTIONS DU CAPAM(suite)

- facilitation de l'accès des artisans miniers et leurs regroupements socioprofessionnels aux micro-crédits et micro-financements ;
- formation et perfectionnement des artisans miniers et leurs regroupements socioprofessionnels ;
- canalisation des produits de l'artisanat minier vers les circuits formels ;
- contribution à la viabilisation des agglomérations minières artisanales et à l'amélioration des conditions de vie des artisans miniers et des populations riveraines ;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ATTRIBUTIONS DU CAPAM(suite)

- promotion de la coopération avec le secteur privé, les partenaires au développement et les Organisations non Gouvernementales ;
- renforcement des réserves d'or du Cameroun à la Banque Centrale .



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



II. ACTIVITES DU CAPAM

II.1. Implantation territoriale du CAPAM dans les zones d'activité minière artisanale

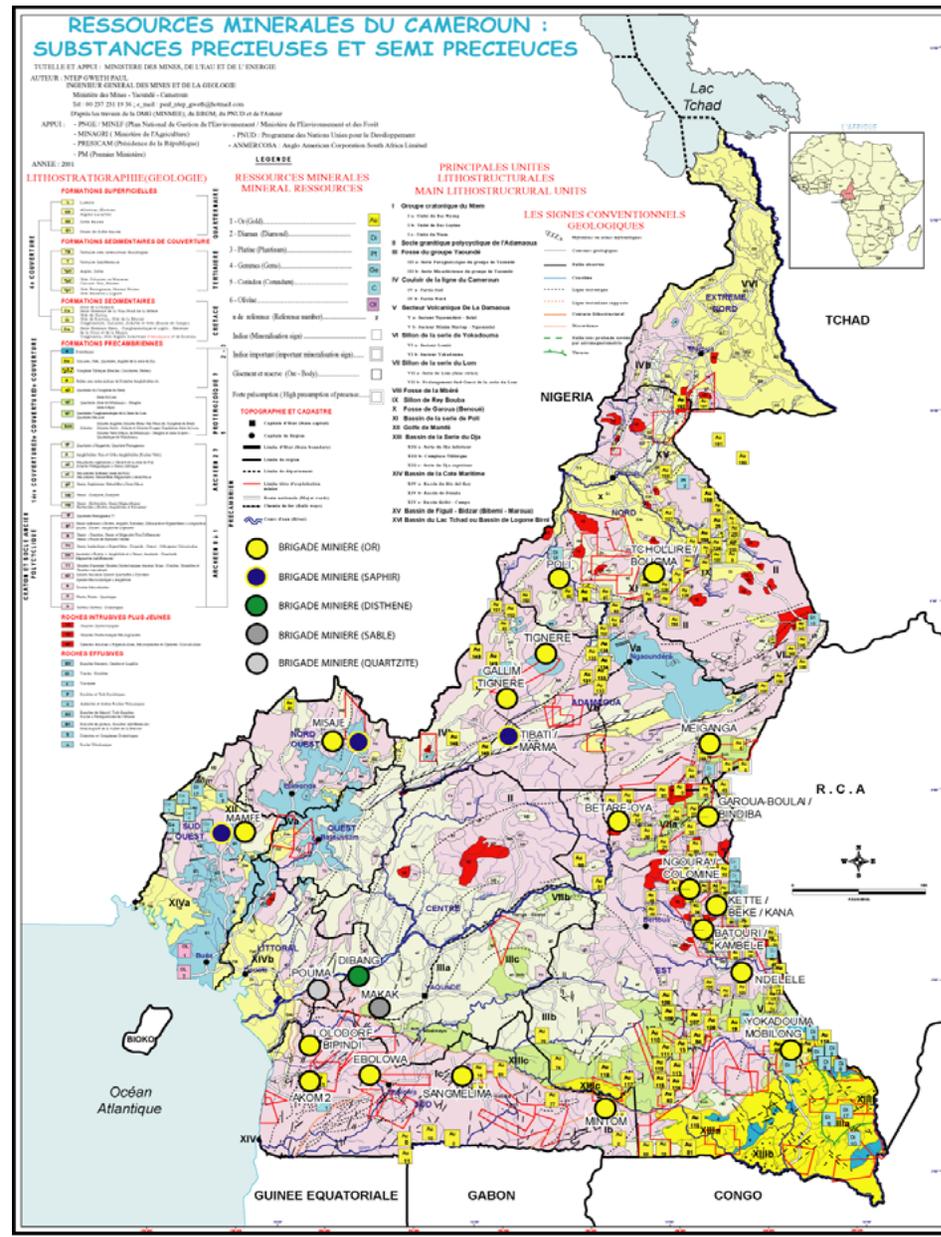
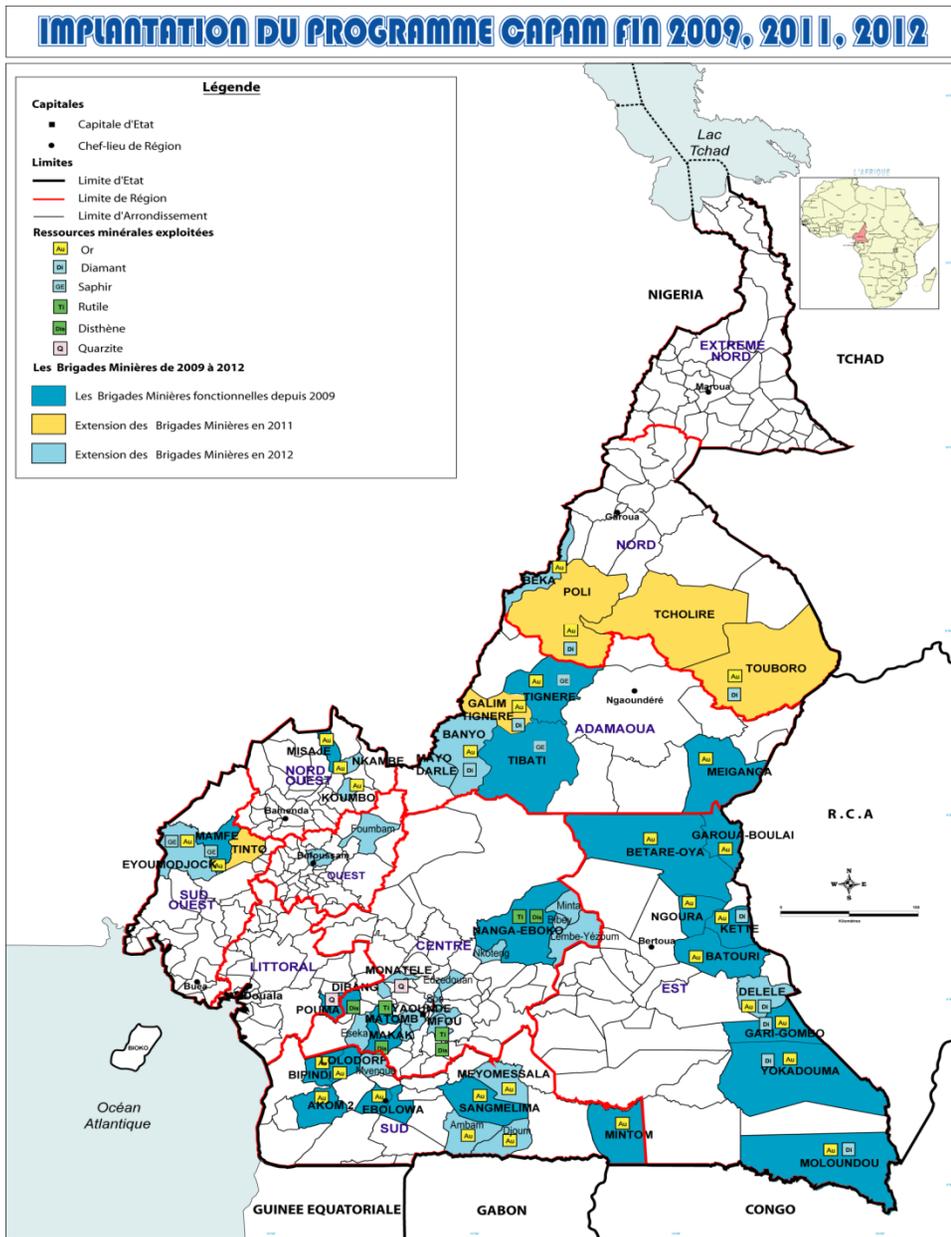
	2010		2013	
	S	P	S	P
Adamaoua	3	24	3	18
Est	6	66	9	54
Extreme-Nord	-	-	-	-
Centre	1	8	5	15
Littoral	-	-	1	4
Nord	-	-	3	18
Nord-Ouest	-	-	1	6
Ouest	-	-	-	-
Sud	2	25	10	60
Sud-Ouest	1	10	1	6
TOTAL	13	133	33	181

S= site minier ou zone minière, avec compétence sur un arrondissement en règle générale, et exceptionnellement, à titre transitoire sur plusieurs arrondissements.

P= poste minier avec compétence sur un village qui peut avoir plusieurs chantiers.

ACTIVITES DU CAPAM(suite)

Implantation Territoriale





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN

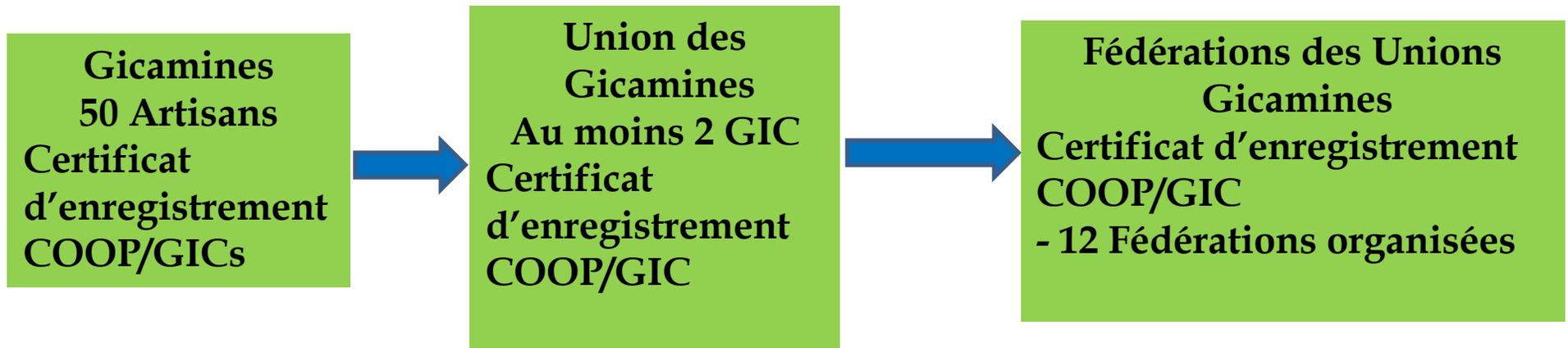


ACTIVITES DU CAPAM (suite)

II.2 Appui et Organisation des Artisans Miniers

II.2-1 Organisation des artisans miniers en Gicamines

Groupe d'Initiative Commune dans les Mines avec au plus 50 artisans par groupe.





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ACTIVITES DU CAPAM (suite)

II-2. Appui et Organisation de l'Artisanat Minier

II.2.2 Appui en matériel de production

Pelles minières, Barres à mines, Pioches, Batées, Brouettes, Motopompes etc, pour diminuer la pénibilité leur travail





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ACTIVITES DU CAPAM (suite)

II-2. Appui et Organisation de l'Artisanat Minier

II. 2.3 Appui technique

Le CAPAM met à la disposition des artisans miniers au niveau de chaque Brigade Minière des Ingénieurs des Mines, des Géologues Miniers, des Cadres de gestion qui les appuient dans les domaines suivants:

- les techniques de prospection minière;
- les techniques d'exploitation minière artisanale;
- le traitement, la concentration et la commercialisation des produits miniers;
- les techniques de réhabilitation environnementale etc.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



II-3. Canalisation de la production dans les circuits formels de l'Etat

Actuellement 06 types de substances sont canalisées dans les circuits formels par le CAPAM à savoir: l'Or, le Saphir, le Rutile, le Disthène, les Quartzites et le Sable gravier-rivière .

Le CAPAM met à la disposition des artisans miniers à travers des comptes bancaires ouverts aux noms des Fédérations des Gicamines dans une banque de 1^{er} ordre de la localité concernée, un fonds de garantie de canalisation et de commercialisation des produits miniers dans les circuits formels.

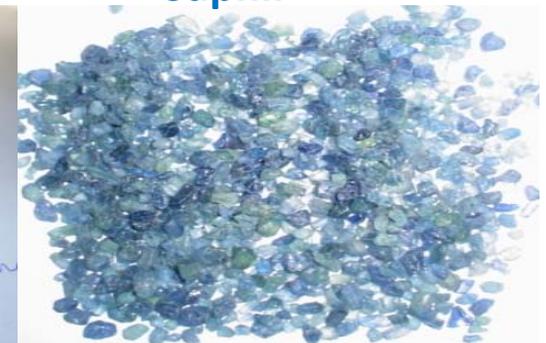
Quartzite de Pouma



Or en poudre et fondu



Saphir





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ACTIVITES DU CAPAM (suite)

II-4. Sécurisation des produits, sites et acteurs miniers

Dans le cadre de la sécurisation des produits, sites et acteurs Miniers, un Détachement Spécial de Gendarmerie a été mis à la disposition du CAPAM pour appuyer ses Brigades Minières sur le terrain.

- Installation des équipes du Détachement Spécial de la Gendarmerie dans 5 Brigades Minières de la Région de l'Est (Bétaré-Oya, Bindiba, Colomine, Béké, Kambélé); extension en cours dans les Brigades Minières des Régions du Sud , de l'Adamaoua et du Nord;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



II-4. Sécurisation des Produits, Sites et Acteurs Miniers

- Recrutement et formation des intendants de chantier dans les Brigades Minières;
- Appui substantiel apporté aux Brigades Minières par les éléments du détachement spécial dans la lutte contre les trafiquants et la canalisation de l'or.





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



II-5. Amélioration de l'Information Géologique et Minière

Sur le plan géologique et minier le Cameroun est jusque là connu à près de 40% d'où la nécessité d'améliorer l'information géologique et minière.

- Prospection géologique et minière continue pour la mise en évidence de nouvelles cibles minières au profit des artisans miniers et des investisseurs;
- Renforcement des connaissances sur des cibles minières connues pour exploitation ou pour une bonne négociation avec les investisseurs et opérateurs miniers intéressés ;
- Mise en place d'une unité de Géomatique, de l'ingénierie documentaire et banque de données.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



ACTIVITES DU CAPAM (suite)

II-6. Formation et Renforcement des Capacités des Acteurs des Secteurs Mines et Géologie

- Formation aux techniques de prospection minière;
- Formation aux techniques d'exploitation minière artisanale et artisanale mécanisée;
- Formation au traitement, à la concentration et la commercialisation des produits miniers;
- Formation à une meilleure gestion de l'environnement minier;
- Formation aux activités alternatives;
- Stages académiques et professionnels,
- Bourses de formation nationales et internationales;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM

III.1 Rentabilité des opérations de canalisation des produits miniers

Trois mesures prises à cet effet:

1. Méthode de fixation des prix de canalisation de l'or auprès des artisans miniers sur la base des paramètres suivants:
 - a) Cours international de l'or;
 - b) Taux de change du dollar;
 - c) Taux de perte à la fusion dans les sites miniers;
 - d) Charges préalables à la canalisation;
 - e) Taxe ad valorem.

De manière spécifique, plus les artisans miniers offrent un or propre (taux de perte à la fusion bas), plus le prix de canalisation qui leur proposé est élevé;



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM

III.1 Rentabilité des opérations (suite)

2. Maîtrise du taux de perte à la fusion

Normalisation des procédés et processus de nettoyage et de fusion de l'or en vue de baisser les taux de perte à la fusion, ce qui entraîne un relèvement des prix d'achat auprès des artisans miniers d'une part et un accroissement des marges susceptibles d'être réalisées d'autre part.

3. Transparence, efficacité, efficacité dans la mise en œuvre des opérations de revolving

- a) Élaboration rigoureuse des dossiers de vente publique;
- b) Définition précise des conditions générales et particulières de vente de l'or;
- c) Vente publique.



CIMEC 2013 EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES MINES AU CAMEROUN



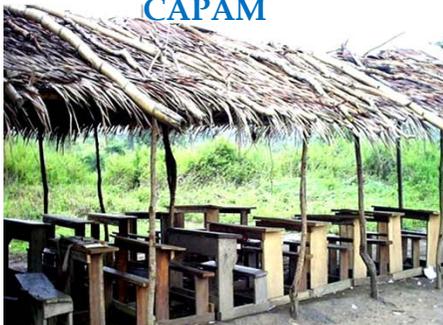
III.2 Amélioration des conditions et cadre de vie des populations

➤ Réalisation des Infrastructures socio-économiques

- Routes et pistes minières;
- Infrastructures scolaires et appui scolaire;
- Infrastructures sanitaires et appui sanitaire;
- Infrastructures de loisirs;
- Ouvrages d'eau potable ;
- Electrification rurale ;
- Infrastructures de télé technologie .



Ecole de Béké avant le CAPAM



Ecole de Béké construite le CAPAM



Centre de santé construit par CAPAM





CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM (suite)

III.2 Amélioration des conditions et cadre de vie des populations (suite)

- **Réalisation des activités socio-économiques**
 - Partenariat envisagé avec des organisations et institutions pour la mise en place au profit des artisans miniers de mécanismes de:
 - Sécurité sociale autocentrée;
 - mécanisme souple d'épargne et de crédit ;
 - Sécurité alimentaire ;
 - Activités alternatives ;
 - Activités de loisirs.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM (suite)

III. 3 Protection de l'environnement

Formation donnée aux artisans miniers de 2005 à 2009 pour la protection et la restauration de l'environnement;

Dans les grandes lignes, cette formation a porté sur les points suivants:

1. les aspects juridiques en matière environnementale concernant l'activité minière artisanale;
2. l'état des lieux de la situation environnementale dans les sites de l'artisanat minier en général;
3. solutions proposées pour le respect des normes environnementales en vigueur;
4. élaboration d'un cahier de charges type en matière de préservation de l'environnement en rapport avec l'activité minière artisanale.



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM (suite)

III. 4 Gouvernance et responsabilité sociale interne

1. Dialogue social favorisé à travers la tenue des DMM (Daily Management Meeting) permettant à l'ensemble des équipes de connaître la marche du projet et d'échanger;
2. Promotion du genre et de l'égalité des chances (femmes nommées aux postes de Site Manager; recrutement du personnel local comme intendants de chantier dans les Brigades Minières;
3. Implication des Présidents des Fédérations des Gicamines dans la Gestion des Brigades Minières;
4. Encouragement des initiatives visant le développement humain et le renforcement des capacités;



CIMEC 2013
EXPOSITION & CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LES MINES AU CAMEROUN



III. MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES PAR LE CAPAM (suite)

III. 4 Gouvernance et responsabilité sociale interne (suite)

5. Création au sein du CAPAM en 2011, d'une Unité d'amélioration des conditions et cadre de vie des populations concernées (UNACC) chargée de:

- **la réalisation des infrastructures socioéconomiques**

✓ Routes et pistes minières, construction écoles, centres de santé, revêtement des routes rurales avec les matériaux locaux, ponts, etc.;

- **la réalisation des activités économiques**

✓ Activités alternatives : agriculture, élevage, pisciculture, commerce, tourisme, etc.

- **la sécurisation des productions, sites miniers et acteurs miniers.**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION